CAMBRAI

Ivrognes au violon. — Samedi, vers 2 h. 1/2 du soir, Mugnier Joseph, 56 ans, célibataire, maçon, demeurant à Marcoing, se trouvait dans la gare de Cambrai, en état complet d'ivresse. Des agents le conduisirent au violon, où il sortit le soir, gratifié d'un procès-verbal.

— Vers 11 heures du soir, Pétrini Jules, 45 ans, rue des Chaufours, également en complet état d'ivresse, criait et titubait dans les rues de la ville. La police lui procura un gîte pour la nuit au violon municipal. Il fut relâché dimanche matin avec procès pour ivresse.

CAMBRAI. — du 2 au 4 juillet. — Naissance. René Olivier, fils de Tourcoing, 36.

Publications de mariages. — Jean Delecluse, chauffeur, à Douai et Juliette Gobeau, employée de commerce, à Douai. — Jules Sedent, chauffeur, rue aux Chevaux, 3 et Augusta Crépin, journalière, rue du Grand-Séminaire, 19. — Maurice Camier, représentant de commerce, grande rue Saint-Martin, 22 et Céline Dumoulin, débitante, m. rue. — Célestin Huart, cultivateur, à Mastaing et Angèle Lorriaux, couturière, place d'Armes, 43.

Mariage. — Arthur Gyffers, lithographe, 27, rue Villars et Suzanne Miroux, s. p., rue de Varenne, 9.

Décès. — Augustine Vaillant, 80 ans, veuve de Henri Delcroix, place d'Armes, 15.

En route pour le sommet du Mont-Blanc !!

Le siècle de la vitesse.... c'est ainsi qu'un écrivain définit avec assez de raison notre époque. Le fait est que notre génération brûle la vie ! Il faut dans tous les domaines arriver *vite* : aussi bien est-ce un record permanent institué dans toutes les branches de l'activité humaine.

Voyez ; automobiles et locomotives ne sont-elles pas en concurrence pour cette suprématie de la vitesse qui s'affirme en des courses folles à *plus de 120 à l'heure*, pour employer la formule du jour.

Il est un record non moins intéressant, celui de l'altitude que se disputent les chemins de fer de montagne, qui suppléent aux jambes les moins bien trempés et transportent dans des régions autrefois inaccessibles la foule des profanes avide de la saine sensation des cimes. Le **Tramway du Mont-Blanc** *détiendra* sous peu ce *record de l'altitude*, car partant *du Fayet* (Haute-Savoie), dernière station du P.-L.-M. ; il s'élève déjà jusqu'au *Col de Voza* (altitude 1700 mètres) en route pour l'Aiguille du Gouter (3.820 mètres), pour de là escalader le sommet du Géant des Alpes (4.810 mètres) ! Record unique en Europe ! !

L'ascension du Mont-Blanc — le plus haut pic d'Europe — réservé aux alpinistes de race, deviendra sous peu une véritable partie de plaisir, sans péril ni dépense proprement dite. La preuve en est faite brillamment par nos pratiques voisins de la Suisse, chez qui foisonnent les voies ferrées de montagne qui font le bonheur des contrées qu'elles traversent et la richesse de leurs actionnaires.

Un de nos amis nous fait part de l'émotion qu'il a ressentie en voyant de ses yeux la locomotive **du Tramway du Mont-Blanc** franchir sur un parcours de 8 kilomètres le premier tronçon **Fayet, Saint-Gervais, Col de Voza,** de cette admirable ligne, tronçon qui, du reste, va être livré cet été même à l'exploitation, à la grande joie des hôtes habituels de cette région si favorisée par la Providence et à laquelle le déjà célèbre **Tramway du Mont-Blanc** va apporter un charme de plus.

AVESNES

FOURMIES

Accident de travail. — M. Albéric Allaire, monteur de la maison Godefroid-Bernard et ses fils, de Fourmies, posant des chassis en fer aux mines de Lens, à une hauteur de 10 mètres, a été atteint par un chassis pesant 240 kilos; il a une blessure à la tête et diverses contusions. Un repos de 15 à 20 jours a été prescrit.

HAUTMONT

Succès. — Samedi ont eu lieu à Maubeuge, les épreuves du certificat catholique. Comme chaque année, du reste, l'école libre d'Hautmont, si bien dirigée par Mme Mathieu, a remporté un magnifique succès. Les 13 élèves présentées ont été reçues.

Mlle Irma Mencke a remporté le prix diocésain et le prix de couture. Un autre prix de couture a été obtenu par Mlle S. Watremez.

Voici les noms des jeunes lauréates.

Ont été reçues au certificat complémentaire: Mlles L. Bauche, A.-M. Carette, G. Dartevelle, M.-A. Ducarne, M.-Th. Gengembre, J. Mencke.

Au certificat élémentaire : Mlles M. Bon, M.-L. Daynez, J. Fierquin, L. Guersillon, E. Leclaire, M. Vandame, S. Watremez.

Félicitations aux enfants et aux maîtresses de l'école libre de Hautmont.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Présidence de M. Godard, vice-président

EXPLOITS D'APACHES

Le 23 mai, vers 4 heures 1/2 du matin, deux chenapans : Joseph Leroy, 23 ans, rattacheur et Pierre Dewinc, 25 ans, ayant rencontré M. Delmotte, rue Choiseul, à Roubaix, se précipitèrent sur lui, lui firent le coup du « Père François » et lui dérobèrent 30 francs.

Les prévenus nient et M. Delmotte n'est pas très affirmatif. Dans ces conditions le tribunal doit les acquitter.

Mais Leroy revient seul, pour un fait analogue, rue de la Redoute : le 6 juin, vers 6 heures 1/2 du soir, il a frappé M. Arthur Vanghisdale, et lui a dérobé sa montre.

Cette fois l'accusation tient et le tribunal le condamne à 8 mois de prison et à 10 ans d'interdiction de séjour.

UN JEUNE VOLEUR

Un jeune homme de 20 ans, André Franchomme, chauffeur-mécanicien, rue d'Angleterre, à Lille, a été condamné il y a six mois, à 3 mois de prison pour vol. Il revient devant le tribunal. Il s'est présenté chez M. Lagache, bijoutier, place du Théâtre à Lille, pour faire, disait-il, un achat. Mais, profitant d'un moment d'inattention du marchand, il s'empara d'une épingle de cravate et d'une bague.

Franchomme demande l'indulgence.

Son défenseur, Me Bonduel, sollicite un examen médical.

Le tribunal repousse ces conclusions et condamne Franchomme à 3 mois de prison.

AFFAIRES DIVERSES

15 jours à Etienne Dumoulin; 8 jours à Charles Marguerit pour vol; 15 jours à Camille Degroote pour vol et mendicité; 3 mois à Joseph Dubois, sans domicile pour mendicité;

M. Emile Torck, à Lille, est poursuivi pour exercice illégal de la pharmacie; le syndicat des pharmaciens se porte partie civile.

M. Torck est condamné à 500 francs d'amende. La partie civile obtient 100 francs.

M. Alfred Laurent, herboriste à Armentières est poursuivi pour le même délit.

Après plaidoirie de Me Brackers d'Hugo, il est acquitté. La partie civile, le syndicat des pharmaciens, est condamnés aux dépens.

15 jours à Henri Lepetz, 37 ans, pour vol de coupons à la blanchisserie Sanders, à Sequedin.

2 mois de prison et 500 fr. d'amende à Maria Triquet, 48 ans, journalière à Roubaix, fraude de 18 kilos d'allumettes.

3 jours avec sursis 500 fr. d'amende à Lebedel, 59 ans, journalière à Tourcoing, rue de Pontoise, fraude 650 grammes de café torréfié, 100 grammes de tabac.

6 mois par défaut à Raoul Fortuit, à Lille, vol de 300 francs de bijoux au préjudice de M. Dubois, rue de la Vieille-Comédie.

Un gamin de 14 ans, Guillaume Compain, à Tourcoing, est poursuivi pour quelques petits vols commis à Roubaix. Le tribunal le confie à l'assistance publique.

3 mois avec sursis à Eugène Bernard, 38 ans, à Tourcoing, pour abus de confiance.

Un épicier Léon Kaustot, rue de Toul, à Lille, est poursuivi pour falsification d'huile. Après plaidoirie de Me Debosart du barreau de Paris, il est acquitté.

CONTROLEUR DE TRAMWAYS FRAPPE

Un sieur Auguste Vandendaele, 19 ans, rue de Thumesnil, fait opposition à un jugement du 15 mars qui l'a condamné à 50 francs d'amende pour coups au receveur Hérent. Vandendaele étant ivre frappa le receveur qui lui demanda son billet.

Le tribunal condamne Vandendaele à 6 jours de prison et ordonne l'affichage de l'extrait du jugement en 25 exemplaires.

DÉPÊCHES DE LA NUIT

Le Pape reçoit les ambassadeurs turcs

Rome. — A midi a eu lieu, au Vatican, une réception solennelle : Les envoyés turcs ont notifié au Pape l'avènement de Mahomet V. Ils portaient le costume de vizir avec le grand cordon de l'Osmanié. Ils étaient coiffés du fez, suivant la mode turque qu'ils ont conservé même devant le Pape.

Ils ont été reçus au bas du grand escalier d'honneur par Mgr Respighi, secrétaire des cérémonies.

Les honneurs leur ont été rendus par les Gardes Suisses et la Garde Noble. Ils ont été ensuite accueillis par les camériens ecclésiastiques et laïques.

Le Pape attendait sur son trône dans la grande salle du Trône, en tréuosdrétu sd grande salle du Trône, entouré de Mgr Bisletti et les hauts dignitaires.

Les ambassadeurs s'inclinèrent trois fois, à la turque, puis Gélio Pacha a prononcé, en français, un discours pour notifier l'avènement du nouveau sultan.

Le Pape leur répondit en français par quelques mots aimables, et il invita les ambassadeurs à passer dans sa bibliothèque privée.

L'entretien a duré quelque temps.

Les ambassadeurs ont été ensuite reconduits avec le même cérémonial qu'à l'arrivée.

Ils sont allés faire visite au cardinal Merry del Val. Peu après, le cardinal leur rendit leur visite au Grand-Hôtel et leur remit de hautes décorations pontificales.

Le fait que le Pape a employé la langue française pour répondre aux ambassadeurs est significatif et très commenté.

Election au Conseil municipal de Paris

Quartier Gaillon. — 11e arrondissement

Inscrits, 1377 ; votants, 894
Maj. abs., 477

MM. Aucoc, présid. de la chambre syndicale de la bijouterie, républicain libéral	450	Elu
Latouche, rép. de g.	243	
Gaillard, rad.	96	
Docteur Cherot, rép. lib.	94	

Il s'agissait de remplacer M. Bertrou, républicain libéral, décédé.

Le rapide Paris-Bruxelles déraille près de Chantilly

Deux wagons brisés. — Un employé légèrement blessé.

Le rapide Paris-Bruxelles, qui avait quitté la gare du Nord dimanche matin, à huit heures dix, a déraillé à trois kilomètres avant d'arriver à Chantilly.

L'accident s'est produit au pont des Lions. Le fourgon de queue a été brusquement jeté hors des rails et réduit en miettes, entraînant le wagon-poste dont un des côtés a été défoncé. De ce fait, les correspondances ont été en grande partie éparpillées sur les voies qui ont été obstruées par des débris de toutes sortes.

On ne signale heureusement qu'un seul accident de personne. Le gande-frein Georges Delattre qui se trouvait dans le wagon brisé a été légèrement blessé. Après avoir reçu les soins que comportait son état, il a été ramené à Paris, où il habite.

L'enquête

Jusqu'à présent, il semble que l'accident soit imputable à un affaissement de la voie descendante dû au mauvais temps. Cet affaissement a provoqué un écartement des rails qui a fait sortir le fourgon d'arrière de la voie.

Il faut noter que le rapide marchait à ce moment à une allure de plus de cent kilomètres à l'heure.

Des journaux sont épars, ainsi que des caisses éventrées où se montrent d'innombrables homards expédiés vivants et réduits à l'état d'immonde bouillabaisse.

Un service de transbordement fut tout d'abord établi ; à une heure de l'après-midi seulement, on pouvait établir un service de voie unique avec pilotage.

Vers deux heures, les voies étaient complètement déblayées et le service reprenait sa marche normale.

ATTENTAT CONTRE UN TRAIN

Un des bandits se jette dans un ravin et se tue

Albi, 4 juillet. — Deux jeunes gens ont tenté de faire dérailler un train de ballast sur la ligne d'intérêt local d'Albi à Saint-Juéry, en plaçant de grosses pierres sur la voie ferrée, s. plus de huit mètres de longueur.

Le mécanicien du convoi, ayant assez tôt aperçu l'obstacle, put arrêter à temps pour éviter un accident.

Les auteurs de l'attentat furent vivement pourchassés par les employés. L'un d'eux put s'échapper, mais l'autre se suicida, en se jetant d'une hauteur de 34 mètres, du haut du viaduc de Coules, dans un ravin.

La mort a été instantanée.

Les Inscrits de Marseille

La sentence de M. Ditte met fin à la grève

Marseille, 4 juillet. — Le Président du Syndicat des Inscrits maritimes a reçu, dimanche matin, un télégramme de la délégation chargée d'aller conférer avec M. Ditte, l'informant qu'en vertu de la sentence rendue par le président du tribunal de la Seine, le repos hebdomadaire était accordé aux Inscrits et aux agents de service général à bord sans exception, et que, lorsque ce repos n'aurait pu être accordé, il serait compensé par des journées de congé.

Dès réception, ce télégramme a été affiché au kiosque du syndicat qui venait d'être pavoisé.

De nombreux inscrits, massés sur la place de la Joliette, commentent cette nouvelle avec satisfaction.

Les marins bretons recrutés au cours de la grève par la Compagnie transatlantique, ont été rapatriés par les soins de cette Compagnie.

M. Ditte, de son côté, a fait parvenir au ministre de la marine la sentence arbitrale qui met fin officiellement à la grève des Inscrits maritimes.

Tous nos lecteurs nous câblent : Rien de meilleur que le *Chocolat Delespaul-Havez*. C'est vrai.

Le lancemnet du « Danton »

Brest. — A deux heures, le Préfet maritime arrive aux abords de la cale du « Danton». Seuls, quelques privilégiés ont pu pénétrer dans l'arsenal.

Le spectacle offre un frappant contraste avec la cérémonie du 22 mai. Non seulement la foule est absente, mais il n'y a ni drapeaux ni musique. Ce n'est point une fête.

A deux heures et demie, le roulement de tambour annoncé ordonne au personnel de prendre son poste à la mer.

Si les abords du « Danton » sont presque déserts, les hauteurs qui dominent la cale sont noires de monde. Le roulement de tambour cause dans cette foule une anxiété générale.

A deux heures trente exactement le sciage de la savate commence. Quatre minutes après la savate est coupée.

Le « Danton » glisse avec lenteur et sa descente s'achève majestueusement.

D'immenses acclamations retentissent, tandis que la cale du cuirassé plonge dans la mer.

L'opération a merveilleusement réussi.

Le Centenaire de Wagram — Le Cinquantenaire de Solférino

A l'occasion du centenaire de Wagram et du cinquantenaire de Solférino, une grande manifestation patriotique a eu lieu dimanche après-midi, à la statue « Quand-Même », aux Tuileries.

A 2 heures 1/2, rendez-vous avait été fixé rue des Tuileries aux manifestants appartenant à divers groupements patriotiques, parmi lesquels la « Jeunesse plébiscitaire de la Seine ».

Les manifestants se dirigèrent vers la place Vendôme, précédés de drapeaux tricolores et de porteurs de couronnes, déployant diverses inscriptions : « Aux morts pour la Patrie » ; « Wagram, Solférino ».

Arrivés place Vendôme, ils déposèrent de nombreuses couronnes aux pieds de la colonne.

Puis se reformant en cortège, ils gagnèrent l'Arc de Triomphe, où ils déposèrent également des fleurs.

De nombreux discours furent prononcés sans incidents.

La grève des Lads

LE PRIX DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

M. Craissac n'ayant pu obtenir de la Mairie la salle d'école qu'il avait demandée, la plupart des lads durent errer jusqu'à une heure du matin de cabaret en cabaret, d'autres allèrent se blottir dans les fourrés du Parc pour y prendre quelques heures de repos. Quelques-uns parcoururent en chantant les rues de la petite ville.

Mais tous, se réunirent à trois heures du matin, rue Longueuil, pour partir débaucher leurs camarades.

Au jour naissant, les lads quittèrent la salle Antoine et se divisèrent en deux groupes pour aller procéder au débauchage.

Les manifestants appelaient individuellement leurs camarades et les priaient de venir se joindre à eux.

De nombreux lads grossirent bientôt les rangs des grévistes.

Un incident s'est produit devant l'établissement Clément Duval.

La gendarmerie a ramené le calme.

Une réunion a eu lieu ensuite.

Le président a déclaré qu'il y avait plus de 300 grévistes.

AUX CHAMP DE COURSES

Le champ de courses a été gardé toute la nuit par des gendarmes à pied et à cheval.

Un train spécial est arrivé à 10 h. 30, amenant deux compagnies du 119e et du 21e d'infanterie, ainsi que la 1re brigade de réserve des gardiens de la paix de Paris.

Les pompiers de Maisons-Laffitte et ceux des petites localités avoisinantes ont été réquisitionnés et ont installé leurs pompes sur le champ de courses.

Ayan tentendu dire que des grévistes s'étaient rendus à Achères pour s'opposer au départ du train qui s'arrête à cette gare, d'accord avec la Compagnie de l'Ouest-Etat, le Préfet a fait garder militairement les lignes de Chantilly et d'Achères et a fait donner ordre aux trains amenant les chevaux, de brûler cette dernière station.

UN INCIDENT A LA GARE

Les lads grévistes se sont efforcés d'empêcher le débanquement des chevaux à l'arrivée du train de Chantilly.

Une centaine d'entre eux se réunirent à la gare et tentèrent de s'approcher du débarcadère.

Aussitôt prévenus, les agents de la première brigade formèrent un barrage à l'entrée de la gare et repoussèrent les lads qui, finalement se retirèrent se bornant à siffler et à huer la police et à chanter l' « Internationale ».

Pendant ce temps le Préfet donnait l'ordre de faie passer les chevaux sur le champ de courses.

Les écuries et les pistes gardées par la troupe

Dès midi, le champ de courses fut occupé militairement. Les box affectés aux chevaux furent gardés par cent cavaliers du 11e cuirassiers.

Le pesage et la pelouse furent également gardés par la troupe. Les brigades centrales furent éparpillées sur l'hippodrome et aux entrées, tandis que les compagnies d'infanterie s'échelonnaient le long des pistes.

M. Ruau, ministre de l'agriculture, accompagné de son chef de cabinet M. Ringeisen, était arrivé vers 11 heures et demie, au champ de courses où il avait déjeuné.

LE PRIX DU PRÉSIDENT

Le prix du Président de la République a obtenu un grand succès.

L'assistance était fort nombreuse dans les deux enceintes.

La pluie a presque continuellement empêché la musique du 31e de ligne d'exécuter ses morceaux choisis pour la circonstance.

LA COURSE

Une accalmie s'étant produite au moment de la sortie le défilé a pu se faire dans de bonnes conditions.

Au lever des rubans, Verdun et l'Inconnu se sont élancés devant Sea Sick. En face, l'Inconnu prenait le commandement devant Verdun Roi Hérode, Sea Sick. Dans les tournants, Roi Hérode fléchissait et Verdun entrait dans la ligne droite avec l'Inconnu, devant Sea Sick.

Comme à Longchamps, Barat détachait aussitôt Verdun et n'était plus inquiété jusqu'au poteau. Moulins la Marche tentait vainement de se rapprocher. Sea Sick, plus persistant, continuait son effort et se plaçait second devant le cheval de M. Lieux.

Hérouval était 4e, à six longueurs, et Roi Hérode, cinquième.

Le Grand-Prix Cycliste

LES SÉRIES ÉLIMINATOIRES

Aujourd'hui se sont courues, à Vincennes, les séries éliminatoires du Grand-Prix.

Les séries sont gagnées par Friol, Mayer, Major Taylor, Veri, Dupré, Poulain, Rutt et Van den Born.

LE ROI D'ESPAGNE A BIARRITZ

Biarritz, 4 juillet. — Le roi Alphonse a reçu dimanche matin la visite du docteur Moure, qui viendra de Bordeaux chaque jour, examiner le souverain et surveiller le traitement qu'il a ordonné.

Après le départ du médecin, le roi d'Espagne est parti en automobile dans la direction de la péninsule et est revenu à 1 h. 30 pour déjeuner.

Dans l'après-midi, Alphonse XIII a reçu la visite du marquis del Muni, ambassadeur d'Espagne à Paris, qui accompagné de l'ambassadrice, était arrivé la nuit dernière à Biarritz, où il compte faire un assez long séjour.

Après une très longue promenade à pied dans la ville, le roi s'est rendu chez la comtesse de la Vinaza, ambassadrice à Saint-Pétersbourg, où il dina en compagnie de l'ambassadeur et de Mme Léon y Castillo.

UN NOUVEAU VOL DE BLÉRIOT

Paris. — A la fête d'aviation qui a eu lieu dans l'après-midi, à Savigny-sur-Orge, au profit des sinistrés du Midi, M. Blériot a fait sur son monoplan un magnifique vol de 51 minutes, qui a été malheureusement interrompu par la pluie. Il a parcouru 48 kilomètres.

La recette a dépassé 30.000 francs.

CHOSES DU MAROC

Madrid. — On mande de Melilla que la colonne espagnole, forte de 650 hommes, partie de Mar-Chica, a parcouru sans coup férir le territoire des Legedara et a capturé les auteurs de la récente agression commise contre un agent de la police espagnole.

La canonnière « Concha » a ramené à Melilla les Maures capturés.

Attentat anarchiste à Barcelone

Barcelone. — Le pétard qui a éclaté hier dans la nuit dans le café Circo, n'a fait aucune victime dans le café; mais, dans le théâtre Soriono voisi nde l'établissement et où étaient exposés des fauves, un tigre rendu furieux par la détonation, blessa grièvement un dompteur, M. Henriksen.

Quatre individus ont été arrêtés; deux ont été relâchés.

Un autre engin a été trouvé sous le billard du café. Il a été transporté au laboratoire, mais en cours de route, il a éclaté dans la voiture blindée.

Obus qui éclate au Chili

UN MORT. — SIX BLESSÉS

Valparaiso (Chili). — Un obus a éclaté à bord du croiseur chilien « Almirante O'Higgins » tuant un canonnier et blessant six servants.

SECOUSSES DE TREMBLEMENT DE TERRE

New-York. — Des secousses de tremblement de terre sont signalées au Chili, au Vénézuéla, à la Guyara.

DANS LA RÉPUBLIQUE DE CUBA

La Havane. — Le Président de la République de Cuba vient d'approuver la loi créant une marine cubaine et autorisant la construction de canonnières et de vaisseaux douaniers.

COIN DES MÉNAGÈRES

CORRESPONDANCE MARMITONESQUE. — ŒUFS MIMOSA.

Correspondance Marmitonesque. — Une lectrice assidue. — La manière d'accommoder les farines de pois, haricots, lentilles, etc., en potages et en purée est toujours indiquée à l'intérieur ou sur les dits paquets de farine.

⁂

W.-P., à Vervins. — Veuillez m'excuser d'avoir tardé à vous répondre, mais vous avouerez que vos questions ne sont guère du domaine de Marmiton.

1° Pour les timbres s'adresser à M. F. Lambrecq, rue Neuve, 9, à Lille.

2° Impossible de me procurer l'adresse de la marque de Champagne indiquée. J'ai interrogé le plus gros et le plus loquace des marchands de vin de Lille et il m'a répondu qu'il y a 5 ou 6.000 marques particulières de champagne, fabriquées spécialement pour telle ou telle maison de vente, et qu'il serait plus facile de trouver une épingle dans une botte de foin que le propriétaire d'une de ces marques presqu'inconnues sur le marché.

⁂

A un confrère de la « Croix du Nord ». — Vous me demandez, vénéré collègue, la recette des **œufs mimosa** qu'un maître-queux épatant vous a fait goûter au cours d'un récent voyage aux côtes normandes. N'ayant pas trouvé dans mes nombreuses recettes d'accommoder les œufs, une formule très claire, je me suis adressé à mon vieux chef, Marmiton premier, qui, du fond de sa retraite, m'a adressé la recette suivante que je livre aux méditations de vos **méquennes**.

Manière d'apprêter les œufs en Mimosa
Pour répondre aux questions que l'on vous [proposa.

Faites cuire des œufs durs ; ôtez les écales
Et fendez, en longueur, en deux portions égales;
Puis enlevez le jaune et le mettez à part
Car il vous servira, vous le verrez, plus tard.
Avec huile et science, lentement, à votre aisé,
Vous travaillez ensuite une mayonnaise
Dont vous allez garnir le creux de chaque œuf [dur.
Alors, pour imiter le mimosa bien mûr,
Vous passez le jaune au crible d'une passoire
Et vous en saupoudrez la mayonnaise, voire
— Ce qui ne nuira pas — un peu du pourtour [blanc
Où l'on croira voir l'or, en boules, du pollen.
Puis pour donner au plat un petit air de fête
Parez vos moitiés d'œufs d'une rose crevette.
C'est beau, c'est printanier, c'est gentil et c'est [bon.
C'est riche et très sélect.

Votre vieux Marmiton.

⁂

Si mon prédécesseur n'a été que huit mois dans le métier, avouez qu'il me dépasse de beaucoup ! Sur ce, je vous présente mes respectueux et affectueux hommages.

MARMITON, 2me du nom.

(Reproduction réservée, sauf pour la « Croix » et ses suppléments).

DEUIL

Les personnes qui, par erreur, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part des **Messes anniversaires** qui seront célébrées au Maître-Autel de l'église paroissiale de Saint-André, à Lille, le **Mardi 6 juillet** 1909, pendant toute la matinée, et de l'**Obit solennel** qui sera chanté le même jour, à 11 heures (les Laudes à 10 h. 1/2) pour le repos de l'âme de

Monsieur Paul BOSELLI

Ancien Auditeur au Conseil d'Etat, Chevalier de l'Ordre de St-Grégoire-le-Grand,

pieusement décédé à Paris, le 6 juillet 1907, dans sa 67e année, muni des Sacrements de Notre Mère la Sainte Eglise, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

1209

PORT DE DUNKERQUE

ENTREES du 3 juillet
Havre vap. fr. Jean-Bart, 147, dm.
St-Pétersbourg, vap. russe Michael Lund, 1236, dm.
Pontrieux, sl. fr. Alcyon, 47, blé.
du 4 juillet
Hull, 3-m. fr. Versailles, 1740, lest.
Brest, vap. fr. Armorique, 207, dm.
St-Pétersbourg, vap. dan. Rolf, 1202, dm.
Saïgon, vap. ang. Benalder, 1959, riz.
Viborg, vap. norv. Genova, 585, bois pour Gravelines.

SORTIES du 4 juillet
Ipswich, sl. ang. Una, 60, phosphate.
Barry, vap. fr. Deux Charentes, 810, lège.
Methil, vap. belge, Gands, 1168, lège.
Boulogne, vap. fr. Ville de Lille, 613, dm.
Boulogne, vap. fr. Cambrai, 570,.

NOUVELLES MARITIMES

ARRIVAGES : — VENANT DE :
Avonmouth 3, st. fr. Am. Duperré — St-Francisco
Shields 2, st. ang. Indra — Dunkerque
Shields 2, st. Titti — id

PASSAGES. — Sagres 30 juin, st. ang. Argo, Gênes à Dunkerque (vient charger pour Daher).
Sagres 30 juin, st. ang. Knight Templar, Bombay à Dunkerque.

PASSAGES. — Ouessant 2, st. Benalder, Saïgon à Dunkerque.
Sagres 1er, st. ang. Jeanie, Huelva à Dque

AFFRETEMENTS. — St. ang. Bucrania, de Saïgon à deux ports de France.
St. Ariel, de Dunkerque à New-York avec craie.

DEPARTS : — ALLANT A :
St-Pétersbourg 26 juin, st. Michail Lund — Dunkerque
St-Pétersbourg 26, st. Rolf — id.
Calcutta 1er juillet, st. Skerries — Haïphong (où il chargera pour Havre et Dunkerque)
Iquique 30 juin, 3-m. fr. Strasbourg — Falmouth
Rosario 1er juillet, st. Valantina — St-Vincent (pour ordres) (CV)
Ténériffe 30 juin, st. Am.-Rig.-de-Genouilly — (Buenos-Ayres)
Port Tewfik 22 juin, st. Am. Ponti — Indo-Chine
Port Tewfik 23, st. Am. Fourichon — Hankow
Kurrachée 1er juillet, st. Wearbeck — R. U. et C.
Santos 30 juin, st. holl. Zaanland — Dque
Pensacola 1er juillet, st. Leonards — Dque

Misères nerveuses

Rassurons les pauvres femmes qui souffrent des nerfs

Mlle Louise Challès, demeurant à Marseillan (Hérault), 25, boulevard Lamartine, souffrait depuis sept ans d'une maladie nerveuse qui avait résisté aux traitements prescrits. Voyons ce que les Pilules Pink, elles, ont fait pour cette malade qui était désespérée et épuisée, et que les autres médicaments n'avaient même pas pu soulager. « Depuis sept ans, écrit-elle, je souffrais d'une maladie nerveuse caractérisée par une très grande impressionnabilité d'abord. J'étais effrayée au moindre bruit et je sursautai lorsque quelqu'un, dans une pièce voisine, m'adressait subitement la parole. J'avais des frayeurs, des angoisses nocturnes sans motif, ma gorge se serrait, ma respiration devenait haletante et mon cœur battait à se rompre. Au cœur, j'avais très souvent des douleurs, comme si quelque chose s'y déchirait et aussi parfois des douleurs plus étendues me tenant du côté gauche de l'omoplate au ventre. J'avais fréquemment une sensation de froid, particulièrement au moment

Mlle Louise CHALLÈS (Cl. A. Le[illegible], Toulon)

de me coucher. J'avais la tête fatiguée par des névralgies, des migraines et, d'autre part, mes forces s'en allaient, car je ne mangeais presque plus et ne reposais pas la nuit. J'ai eu beau prendre des fortifiants, suivre des régimes, mon état ne s'améliorait pas le moins du monde, bien mieux, il empirait. Alors, je me suis décidée à prendre les Pilules Pink qui m'ont délivrée de cette maladie nerveuse, et cela très rapidement, très sûrement. J'ai bon appétit, je n'éprouve plus aucun malaise, et je travaille maintenant comme tout le monde. »

Que de femmes souffrent comme Mlle Challès a souffert ! Bien portantes jusqu'alors, elles ont vu soudainement leur vitalité subir une sorte de retrait et la nutrition moléculaire de leur système nerveux déchoir. Les symptômes qu'elles éprouvent les épouvantent et les démoralisent complètement. Il nous faut les rassurer, car leur cas n'est pas grave, et peut être parfaitement guéri par le traitement des Pilules Pink, qui a une puissante action sur la régénération du sang et du système nerveux. Un peu de repos et le traitement des Pilules Pink suffisent à faire disparaître les misères nerveuses.

Nous avons publié à maintes reprises des attestations de guérisons et avons été heureux de commencer aujourd'hui notre communication par l'exposé du cas de Mlle Challès. Nous engageons vivement les personnes neurasthéniques à faire l'essai des Pilules Pink, persuadés que nous sommes que ces personnes d'elles-mêmes, voudront continuer le traitement.

Les Pilules Pink guérissent : anémie, chlorose, faiblesse générale, maux d'estomac, migraines, névralgies, sciatique, douleurs, danse de Saint-Guy. Elles sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt : Pharmacie A. Gablin, 23, rue Ballu, Paris. Trois francs cinquante la boîte ; dix-sept francs cinquante les six boîtes, franco.

Hygiène, Salubrité, Propreté

VIDANGES LILLOISES

27, rue Léon-Gambetta, 27

SEULE MAISON A LILLE

possédant un matériel complet capable d'assurer, toujours rapidement, un service irréprochable selon les règles de l'Hygiène et de la Salubrité.

POUR VOUS DÉSALTÉRER ET VOUS RAFRAICHIR
immédiatement et agréablement
PRENEZ
DU BANYULS-TRILLES A L'EAU
C'EST L'APÉRITIF D'ÉTÉ PAR EXCELLENCE
DEMANDER
Un Trilles à l'eau
et exiger l'étiquette sur la bouteille

La Bienheureuse Mère Barat
par GEOFFROY de GRANDMAISON
(Collection « Les Saints »)
L'exemplaire, 2 fr. 00 ; franco, 2 fr. 2[illegible]
En vente à la Librairie de la **Croix du Nord**
1, rue des Sept-Agaches (Grand'Place)
— LILLE —

DEMANDES et OFFRES D'EMPLOI

On demande une
JEUNE FILLE
d'une vingtaine d'années, comme bonne à tout faire. Sérieuses références exigées. Bons gages. S'adr. A. B., poste restante, La Bassée (Nord). 1481

Un curé des environs de Cambrai demande
UNE SERVANTE
d'une quarantaine d'années, sachant faire la cuisine. Pr. l'adr. au b. du j., 1, rue des Sept-Agaches, Lille. 1483

Jeune fille
de 23 ans, pouvant fournir bonn. référ, demande des journées. Ecr. aux init. J. V., 85, rue des Ursulines, Tourcoing. 1484

On demande, 56, rue de Bourgogne, Lille, une
Femme de chambre
connaissant le service d'intérieur et sachant bien travailler. Inutile de se présenter sans les meilleures références 1468

On demande à avoir, pour aller à la mer et faire intérim du 1er août au 15 septembre, une
Personne sérieuse
pouvant faire cuisine et un peu d'entretien. S'adr. rue Sadi-Carnot, 38, Armentières. 1478

On demande
Forte fille
de la campagne. S'adr. 1, rue Grande-Chaussée, Lille. 1477

Actions
Cours exceptionnels de première heure avec droit aux bénéfices sur 5.20 prix nominal. Compagnies honorables, sérieusemt dirigées. — **Arizona bouse copper**, 2.75 ; **Daly mines**, 1.50 ; **Western mines**, 0.75. Pour tous renseignements, s'adr. rue de Roubaix, 33, à Tourcoing. 1133

Cabinet de L. MONTAIGNE-DELOS
Gradué en droit, 320 bis, rue Solférino, à LILLE.

A LOUER
Rue Lepelletier, 30, **Rez-de-Chaussée,** avec étage de 5 pièces, loyer 1.400 fr., libre d'occupation.

CAPITAUX A PLACER
sur hypothèque à 4 %
Bureau de 2 à 6 heures

Ventes par MM. les Notaires de Lille

SALLE DES ADJUDICATIONS, 7, rue de Puebla, à deux heures précises, le jeudi 8 juillet 1909, à l'extinction des feux, au plus offrant, et même pour la mise à prix à défaut d'autre enchérisseur

Notaires	Désignation suivant l'ordre des ventes	Loyers	Mises à prix
Me DELEPLANQUE	1. Lille, 30, rue d'Isly, maison avec habitation derrière et petit jardin	Libre Suscep. 1200	15 800
id.	2. » (Saint-Maurice), 7, rue La Fontaine, maison	588	7.800
Me DELMOTTE	3. » rue du Faubourg-de-Valenciennes, estaminet « A la Porte de Valenciennes » et 6 maisons d'employés	1.656	14.000
Me PASTEAU	4. Lille, 3, rue Bosquet, maison	300	3.000
id.	5. » 10, rue de la Marmora, maison	360	4.000
id.	6. » 5, rue de Wagram, maison de commerce	504	4.000
id.	7. » 5, id. maison	360	3.000
Me NAVARRE	8. La Madeleine-lez-Lille, avenue Larose, nos 29 à 39 inclus. Six maisons et 1.696 m. c. 41 d. m. environ de fonds, cour et jardin	1.170	5.000

Dynamos
A vendre : 60 et 35 Amp. 110 V. — Danwe, 50, r. des Arts, Lille. 1218

SEMENCES
POUDRE à faire PONDRE LES POULES!!
2 fr. 60 et 5 fr. franco
PLANTES pour liqueurs
dose pr 2 litres 0 fr. 50 Lille ou 0,60 franco

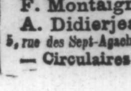

EXTERMINATEUR DES RATS
0 fr. 50 Lille ou 0,60 franco
F. Montaigne-Quétu
A. Didierjean-Quétu
5, rue des Sept-Agaches, 5 — LILLE
— Circulaires gratis —

Gratuit
LA PHARMACIE NORMALE DE ROUBAIX, 108, rue de Lannoy, envoie franco, sur demande, son magnifique prix courant, contenant de précieux renseignements d'hygiène utiles dans toutes les familles.

COKES DE GAZ
pour tous usages domestiques et industriels. **Livraisons à domicile des commandes** d'au moins 5 hect. pour Roubaix, Croix et 20 hect. pour localités limitrophes. Service de détail au comptant, par voiture spéciale circulant dans Roubaix.
Dépôts : à Roubaix, 134, rue Bernard et 22, rue Watt ; à Croix, 128, Grande-Rue.
Demander tarifs et cartes postales pour commandes aux usines à gaz à Roubaix et de Croix, ou 16, rue du Curé, Roubaix.